

2016

2017

Projet pédagogique

Carrefour Juniors

Projet pédagogique, régissant l'activité extrascolaire les mercredis de l'Association Carrefour pour l'année scolaire 2016-2017.



SOMMAIRE

I] Introduction	1
II] La nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil	1
A) Les programmes	1
B) L'élaboration des programmes	1
C) La diffusion du programme	2
D) Condition de mise en œuvre des activités	2
III] Caractéristiques des locaux et des espaces utilisés	2
A. Les locaux dédiés à Carrefour Juniors	2
B. Les locaux partagés avec les autres activités de Carrefour	2
IV] Les objectifs pédagogiques.	3
A. En rapport avec le Projet Educatif du Territoire	3
1) Le dialogue avec la communauté éducative	3
2) La prise en charge de l'enfant	4
3) L'enrichissement des temps	4
B. En rapport avec le Projet Educatif de l'Association Carrefour	5
1) Apprentissage des responsabilités / apprendre à vivre ensemble dans une structure d'échanges.....	5
2) Permettre à l'enfant un épanouissement	5
V. Répartition des temps respectifs d'activités et de repos	6
VI] Modalité de participation des mineurs.....	8
A. Les tranches d'âge	8
B. La participation.....	8
C. Les exceptions	8
VII] Mesures envisagées pour les enfants atteints de trouble de la santé ou de handicap ..	9
VIII] Modalités de fonctionnement de l'équipe.....	10
IX] Modalités d'évaluation de l'accueil	11
A. Les animateurs	11
B. Les enfants.....	11
C. Les parents	11
X] Annexes	12

I] Introduction

Carrefour Juniors est un accueil de loisirs sans hébergement, proposant des activités ludiques et récréatives les mercredis en période scolaire et à l'occasion de toutes les vacances.

La vocation de Carrefour Juniors se situe au croisement d'une volonté éducative et d'un accueil de loisirs : il s'agit, de proposer aux enfants des activités ludiques et récréatives sans jamais perdre de vue les objectifs éducatifs, de construction et d'épanouissement de la personne, de création de liens entre les individus et les générations qui sont le cœur du savoir-faire de l'association.

L'équipe d'encadrement est composée d'un directeur diplômé BAFD et d'un animateur BAFA permanent. Suivant les périodes et les affluences, le recrutement est adapté pour subvenir aux besoins. En conséquence la structure peut accueillir jusqu'à 50 enfants par jour.

II] La nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil

A) Les programmes

Les programmes s'articulent autour de thèmes qui changent mensuellement. Ces thèmes se veulent variés et visent à permettre diverses découvertes et une ouverture culturelle.

Un mois sur deux, le dernier mercredi du mois sort du thème pour devenir le « mercredi du vote » où les activités sont choisies par les enfants via les urnes. Nous cherchons ainsi à donner la parole aux enfants via une expérience démocratique.

Dans nos programmes, nous proposons des activités sportives, des grands jeux, des jeux d'éveil sensoriel, des apprentissages de techniques, des activités d'éveil culturel, d'expression.

B) L'élaboration des programmes

Le programme est élaboré à partir des idées émises en réunion de préparation. Les animateurs émettent dans un premier temps leurs idées de thèmes. Un choix est fait collectivement. Une fois le thème défini, chacun a le loisir d'exprimer ses idées d'activités.

Le directeur élabore le programme détaillé à l'issue des entretiens, pour chacune des tranches d'âge, en prenant en compte les rythmes des enfants, le budget, les animations proposées, les souhaits exprimés par les enfants ainsi que la disponibilité des divers locaux de l'Association Carrefour.

C) La diffusion du programme

Les enfants et leurs familles disposent de différents moyens afin de connaître le programme proposé (site internet, programmes papier, affichage au sein de l'association, inscription au mailing etc.).

D) Condition de mise en œuvre des activités

A l'occasion de chaque activité, une liste des enfants inscrits est réalisée. Une feuille récapitulative est éditée. L'appel est fait avant le départ et les enfants sont comptés à intervalles réguliers pendant le trajet et sur place.

Lors de trajets importants, des dossards de couleur vive sont utilisés pour rendre les enfants plus visibles. La surveillance rigoureuse est de mise.

Par ailleurs lors de sorties et événements spécifiques, des fiches « techniques » sont confiées aux animateurs, retraçant les différents points importants et l'attitude à tenir en fonction de la situation. (Voir annexes)

Il n'y a pas au programme de sport relatif à l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

III] Caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

L'association met à disposition des enfants, différentes salles d'accueil.

A. Les locaux dédiés à Carrefour Juniors

- Une salle d'accueil enfants / parents, utilisée pour les activités manuelles, jeux de société et temps libres. Mobilier et décor spécifiques aux enfants. (75m²)
- Sanitaires (8m²)
- Une salle de « sieste » pour les plus jeunes. Mobilier et décors adaptés aux enfants (42m²)
- Une salle de réunion servant pour les jeux de société ou jeux d'intérieur (34m²)
- Un parc attenant (2000m²)

B. Les locaux partagés avec les autres activités de Carrefour

- Accueil général de Carrefour (104m²)
- Une salle de sport utilisable par les enfants de 6 ans et plus (87m²)
- Un atelier sculpture (56m²)
- Un atelier informatique (32m²)
- Une bibliothèque (45m²)
- Une salle d'expression culturelle et artistique « Normania » (180m²)
- Une salle télévision / vidéo (14m²)
- La cour et les jardins rue des Trinitaires (548m²)
- Restauration au restaurant de Carrefour (279m²) et en salle à manger (45m²)

IV] Les objectifs pédagogiques.

A. En rapport avec le Projet Educatif du Territoire

Le Projet Éducatif Territorial est le fruit d'une concertation entre des représentants de l'éducation nationale, des associations, des parents d'élèves et de la mairie de Metz. Il comporte un certain nombre d'objectifs éducatifs auxquels notre structure se rattache.

Le temps de l'enfant est partagé entre différents lieux, espaces et personnes. La continuité éducative doit s'opérer tout au long de la journée. Pour cela, il s'agit de renforcer la communication avec la communauté éducative, d'organiser la prise en charge de l'enfant, de renforcer les liens entre les différents temps de l'élève et de proposer des activités diversifiées.

1) Le dialogue avec la communauté éducative

Pour que ce dialogue s'établisse il est nécessaire de rendre notre action plus lisible, de prendre en compte la parole de l'enfant et de participer à la dynamique territoriale.

a) Favoriser la reconnaissance et la lisibilité de notre travail

Les supports d'information à destination des parents ou des professionnels de la communauté éducative sont diversifiés par multiples moyens :

- Possibilité de consulter nos projets éducatifs et pédagogiques ainsi que notre programme d'activité sur internet
- Utilisation d'un mur d'informations, dédié à l'affichage des différents documents retraçant la vie des enfants dans notre structure (programmes, sorties, menus...)
- Edition de flyers pour les programmes et les événements particuliers
- Communication de l'adresse e-mail directe de notre structure afin de permettre un contact rapide.
- Diffusion des programmes aux parents par mail.

b) Favoriser la participation des enfants et prendre en compte leur parole

La parole de l'enfant a un rôle important dans notre structure, nous estimons qu'il doit être acteur de ses temps de loisirs et ne pas subir des activités imposées.

- Nous utilisons une boîte à idées, laissant la liberté aux enfants de donner leur avis aussi bien sur les activités passées que sur celles qu'ils aimeraient vivre dans les programmes futurs.
- Nous favorisons les temps de conversation informelle, afin de sonder le bien être de chacun, ses envies et prenons autant que possible les informations récoltées en compte dans l'organisation des temps d'activité.

c) Participer à une dynamique de dialogue

L'association Carrefour promeut l'ouverture de ses établissements sur l'environnement. Elle s'engage à participer aux instances participatives du PEDT et être force de propositions.

Carrefour Junior a un dialogue permanent avec les parents. Ils sont conviés à leur arrivée à entrer dans l'espace de leur enfant. Ils sont invités à des moments particuliers (fête, spectacle) tant dans le cadre des mercredis récréatifs et de l'accueil que lors des vacances scolaires.

2) La prise en charge de l'enfant

a) Garantir des conditions d'accueil adaptées et de qualité.

Au sein de l'Association Carrefour, des locaux distincts sont réservés à l'accueil d'enfants. Ceux-ci sont aménagés de manière à favoriser l'éveil, le bien être ainsi que l'organisation d'activités. Ils sont proches des écoles Chanteclair, Debussy et de la Miséricorde permettant ainsi une liaison facile entre le temps scolaire et extrascolaire.

b) L'encadrement des enfants est un métier à part entière

Les personnes travaillant au contact des enfants au sein de Carrefour Juniors sont systématiquement formées en conséquence.

Qu'ils soient diplômés BAFA, en formation ou non diplômés, les animateurs reçoivent à leur embauche et lors d'un entretien individuel avec le directeur un guide de l'animateur regroupant les informations principales à retenir pour que le travail au sein de la structure et avec les enfants soit le mieux défini possible.

Par ailleurs des réunions régulières sont programmées afin de repérer et régler les éventuels problèmes. Lors de ces réunions, sont aussi prévus des temps de réflexion sur le rôle pédagogique de chacun.

3) L'enrichissement des temps

a) Proposer une prise en charge spécifique des enfants selon leurs besoins pour préserver leurs rythmes.

Tous les enfants disposent de besoins particuliers en matière de rythme. Nous y prêtons toute l'attention nécessaire et mettons à disposition des « zones » adaptées : espace lecture avec une bibliothèque régulièrement réassortie, espace repos avec des poufs et coussins...

Les activités proposées sont elles aussi adaptées et prennent en compte la fatigue éventuelle des enfants. Les locaux permettent la séparation entre les enfants d'âge maternel et élémentaire selon les activités.

Des temps libres en présence et avec la participation des animateurs sont prévus. Ils permettent aux enfants de profiter de l'espace jouets libres et des jeux de société variés mis à disposition.

b) Favoriser le développement des activités culturelles, sportives et citoyennes

L'association Carrefour dispose déjà de plusieurs ateliers (informatique, arts plastiques...) et d'un parc pour les activités de plein air. En sus, la structure propose régulièrement d'autres thématiques autour de la culture en mobilisant ses partenariats en particulier avec l'opéra théâtre et le musée de la Cour d'Or.

B. En rapport avec le Projet Educatif de l'Association Carrefour

De nombreux points prévus dans le projet éducatif du territoire sont d'ores et déjà présents dans le projet éducatif de l'Association Carrefour, tels que la finalité éducative ou le respect des rythmes.

En effet, il est affirmé dans notre projet éducatif que l'activité n'est pas une fin en soi mais qu'elle est basée sur le respect de l'évolution de l'enfant et de ses demandes. L'enfant est associé à la vie de Carrefour Junior. Il a connaissance du programme prévisionnel d'activité. Il a la possibilité de choisir et de faire des propositions.

Il est aussi indiqué dans notre projet éducatif que l'accueil s'organise autour des rythmes biologique, physique et psychique des enfants. Cette adaptation se traduit par :

- le respect de l'âge et des capacités
- la mobilité dans les groupes
- des temps forts avec des activités intenses permettant de développer la créativité, l'adresse, l'imagination, l'implication...
- des temps calmes répondant à un besoin de repos, d'isolement, de refus d'être occupé

Deux points de notre projet éducatif viennent, de manière transversale, compléter les orientations du PEDT :

1) Apprentissage des responsabilités / apprendre à vivre ensemble dans une structure d'échanges.

A travers les différents temps de vie commune, l'encadrement de Carrefour Juniors cherche à transmettre à l'enfant des valeurs d'entraide et de respect. Les animateurs apprennent aux enfants la préparation et le rangement du matériel, l'entretien simple des locaux, le respect des espaces verts...

Carrefour est un établissement dédié à la jeunesse. S'y croisent plusieurs types de public. Il s'agit du plus petit au plus grand d'avoir un comportement agréable et le respect d'autrui. Apprendre le « *pluriel* », c'est être tolérant et respecter les différences.

2) Permettre à l'enfant un épanouissement

Nous avons conscience que tous les enfants ne sont pas issus des mêmes milieux, ainsi nous veillons à les placer sur un pied d'égalité dès lors qu'ils entrent dans le cadre de l'accueil. Les activités proposées visent à étendre le champ culturel, les capacités et les connaissances afin que chacun puisse bénéficier d'un épanouissement personnel.

V. Répartition des temps respectifs d'activités et de repos

Dès 7 h 45 - Accueil

Arrivée des familles.

Le responsable est à la table d'accueil pour l'accueil des parents et des enfants, noter les consignes et encaisser les règlements.

Un accueil chaleureux et personnel est réservé à chaque enfant.

A leur arrivée, les animateurs animent organisent des jeux avec de petits groupes, et accueillent et discutent avec les nouveaux arrivants.

À 8h30- Collation

Une collation est proposée aux enfants. Ceux qui n'en veulent pas ont la possibilité de continuer leurs jeux.

À 9 h 30 - Fin de l'accueil et présentation des activités

Tous les enfants sont réunis dans la salle d'accueil, le programme de la journée leur est présenté.

Dès 09 h 40 - Début des activités

Le matériel a été préparé auparavant. Les enfants, répartis par tranche d'âge débutent les activités dans des espaces réservés

De 11h45 à 12h30 – Arrivée des scolaires

Les enfants ayant école le mercredi matin sont accueillis. Un membre de l'équipe va chercher certains enfants des écoles Chanteclair et Debussy.

Dès 12 h 30 - Repas

Les animateurs sont répartis aux tables d'enfants. Les plus petits sont installés sur des tables adaptées. Le repas se prend dans le calme, les discussions qui y prennent place permettent d'évaluer la satisfaction des enfants, leurs envies et besoins, tout en créant un lien avec l'équipe. Les enfants débarrassent eux même leurs plateaux en les déposant sur un chariot. A la fin du repas, un animateur reste avec quelques enfants pour le balayage du sol.

Dès 13 h 30 - Temps libre

Les enfants profitent d'un temps libre après le déjeuner. Les animateurs se relaient pour prendre une pause, tandis que ceux qui restent s'occupent d'animer le temps. Les enfants ont le choix entre jeux en extérieur, jeux de société, jeux de construction, lecture, dessin...

À 14 h 15 - Début des activités et du temps calme

La répartition des activités se fait de la même manière que le matin pour les 7-14 ans

Pour les enfants de 3 à 6 ans, le temps calme débute : il dure de 14 h 15 à 16h00.

Le temps calme commence par la lecture d'histoires ou l'écoute musicale en salle de sieste dans la semi-pénombre. Ce temps a pour but de créer un environnement propice au repos.

Le temps de sieste s'articule en fonction de la fatigue des enfants. Si des enfants n'éprouvent pas de fatigue, une activité calme leur est proposée tandis que les autres continuent de se reposer.

À 16 h 30 - Goûter

A delà d'un simple temps de repas, c'est aussi un moment de mise au point quotidienne de l'équipe d'animation. C'est aussi un moment de bilan avec les enfants si des problèmes sont survenus durant la journée. Le temps du goûter peut parfois être partie intégrante d'un jeu, permettant de prolonger les activités et l'immersion dans le thème.

De 17h00 à 18h00 - Temps libre / Fin des activités

Les parents viennent les uns après les autres rechercher leurs enfants.

Les enfants sont en petits groupes avec un animateur ou une animatrice pour des activités plus individuelles, ou un jeu collectif spontané encadré par un animateur. Les enfants qui le souhaitent peuvent terminer l'activité commencée dans la journée (notamment en ce qui concerne les activités manuelles). C'est aussi un moment privilégié pour l'échange avec les familles : les animateurs relatent aux parents le vécu de leurs enfants dans la journée et rappellent aux enfants de récupérer leurs réalisations (bricolages, dessins, etc...)

17 h 45 – 18 h 00 - Fermeture

A partir de 17h45 :

- Balayage et rangement de la salle (coin jeux, bibliothèque en ordre, etc..)
- Contrôle de l'hygiène – Préparation des locaux en vue de l'entretien ménager
- Fermeture des fenêtres et de la porte
- En cas de retard des parents, un appel est passé dès 18 h 15 pour alerter la famille. Le directeur reste avec l'enfant le temps nécessaire.

VI] Modalité de participation des mineurs

A. Les tranches d'âge

Carrefour Juniors propose un programme spécifique pour les tranches d'âge suivantes :

- Les galopins de 3 à 6 ans
- Les explorateurs de 7 à 9 ans
- Les pré-ados de 10 à 14 ans

B. La participation

La participation des mineurs est sollicitée. En effet, une « boîte à idées » est présente dans les locaux et les enfants sont incités à y déposer leurs idées d'activités pour les mois suivants.

Des temps de discussion informels sont organisés, les sollicitations qui y sont faites sont prises en compte. Ce sont les temps qui sont favorisés avec les plus petits, ne pouvant pas encore s'exprimer par écrit.

L'équipe se base sur les souhaits des enfants pour élaborer les programmes suivants.

C. Les exceptions

Les 10-14 ans ne sont que peu représentés dans nos effectifs, nous adaptons donc nos activités pour qu'ils y trouvent leur compte. Souvent ils participent à l'activité des 7-9 ans et un rôle spécifique leur est confié (chef d'équipe, arbitre, narrateur...). Ils ont aussi la possibilité de participer au même titre que les autres.

Enfin d'une manière générale si certains enfants souhaitent participer à l'activité d'une autre tranche d'âge nous le permettons si cela est possible et raisonnable.

VII] Mesures envisagées pour les enfants atteints de trouble de la santé ou de handicap

C'est en effet le directeur qui se charge des traitements médicamenteux à donner aux enfants atteints de trouble de la santé.

Par le passé, nous avons accueilli des enfants atteints de divers troubles de santé et avons toujours porté une attention particulière à leurs besoins:

- Dans le cas un mineur hyperactif. Avec l'accord de la famille et l'ordonnance du médecin, le directeur veille à ce qu'il prenne ses médicaments.
- Nous avons déjà accueilli une jeune fille porteuse d'un pacemaker, les activités qui lui sont proposées et les rythmes sont adaptés à son état de santé.
- Il y a quelques années nous avons accueilli un enfant diabétique. Dans ce cas, un protocole d'accueil avait été mis en place. Nous avons veillé au bon déroulement de la journée pour ce jeune en aménageant des moments où l'enfant pouvait contrôler sa glycémie et éventuellement prendre une petite collation. L'eau était à disposition à tout moment. Nous étions particulièrement attentifs aux situations dans lesquelles un risque accru pouvait se profiler (ex : activités sportives), et propositions régulièrement au jeune un moment et un endroit pour qu'il puisse vérifier sa glycémie. Les desserts et les goûters étaient parfois légèrement modifiés.
- D'une manière générale, lorsqu'un enfant est atteint d'un trouble de santé, l'équipe d'animation en est informée et une mention apparaît sur la feuille de présence du jour. S'il y a un P.A.I, l'équipe en prend connaissance dès l'arrivée de l'enfant et y a accès au long de la journée. Dans le cas d'allergies alimentaires, le service restauration est également prévenu et des dispositions sont prises.

S'il y a des protocoles d'accueil à mettre en place pour certains enfants, le directeur est le référent de la famille. Il est garant de la transmission des informations aux animateurs (oralement, via la fiche de présence et selon les cas par un rappel dans la trousse de secours) et s'assure de l'aménagement des activités de loisirs si besoin est. L'intégration de ces jeunes au groupe est le maître-mot, la différence doit être comprise et acceptée par les autres enfants. Il est important pour l'équipe d'animation et les enfants de trouver le juste équilibre entre aide et autonomie.

Durant les activités de loisirs, l'enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap occupe une place qui est le plus possible en adéquation avec l'ensemble du groupe. Il est prévu que l'animateur référent du groupe soit informé et accorde une attention particulière à cet enfant.

Si des enfants porteurs de handicap ou atteints de troubles de la santé s'inscrivent à Carrefour Juniors, tout est donc mis en œuvre pour qu'ils trouvent leur place et soient acceptés par les autres.

VIII] Modalités de fonctionnement de l'équipe

D'une manière générale, l'équipe des mercredis comporte 3 personnes. Un responsable diplômé BAFD. Une animatrice diplômée BAFA un animateur BAFA.

Suivant les besoins et les effectifs, l'équipe est complétée par un ou plusieurs animateurs BAFA supplémentaires.

La répartition dépend des effectifs, afin de répondre aux exigences en matière de quotas d'encadrement.

La régulation et la transmission des informations entre animateurs se font au moment des temps libres : le matin de 8h à 9h30, durant le temps libre qui suit le déjeuner ou au moment du goûter.

Une réunion exceptionnelle est planifiée si un problème particulier se pose et nécessite la concertation approfondie de l'ensemble de l'équipe. Dans le cas de problèmes légers, ils sont discutés lors des réunions de préparation.

Chaque animateur dispose de 15 minutes de pause. Il existe une cafeteria et un espace fumeur à disposition.

IX] Modalités d'évaluation de l'accueil

A. Les animateurs

Les animateurs sont invités à évaluer de manière régulière l'effectivité de leurs actions à travers une grille prévue à cet effet.

Initialement prévue pour les stagiaires BAFA, elle reste efficace pour tous puisqu'elle reprend les piliers de l'animation et permet une remise en question.

Voir annexes.

B. Les enfants

L'efficacité des actions vis-à-vis des enfants ainsi que la satisfaction de ces derniers est régulièrement mise en question.

D'une part les enfants sont invités à donner leur avis lors de temps de conversation informels, l'utilisation anonyme ou non de la boîte à idées ou encore lors de périodes démocratiques via des votes.

D'autre part, l'équipe procède régulièrement à une remise en question à travers une grille d'évaluation spécifique. Facilitant la prise de conscience vis-à-vis des points à améliorer, elle est prise en compte dans l'évolution de l'accueil.

Voir annexes.

C. Les parents

La communication et les contacts avec les parents est primordiale afin de permettre une liaison efficace entre les temps scolaires, extrascolaires et familiaux.

Les parents doivent voir clair dans le fonctionnement du périscolaire et dans le déroulement de la journée de leur enfant.

Nous utilisons une grille afin d'évaluer au mieux notre réussite en la matière et occasionner des remises en question.

Par ailleurs la parole est aussi donnée aux parents via des éventuels questionnaires de satisfaction ou lors de temps de conversation organisés ou non.

Voir annexes.

X] Annexes

- 1) Guide de l'animateur à Carrefour Juniors
- 2) Fiches de situations
- 3) Grille d'évaluation des animateurs
- 4) Grille d'évaluation relative aux enfants
- 5) Grille d'évaluation relative aux familles